

Élisabeth Crouzet-Pavan,  
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

# Cités humanistes, cités politiques (1400-1600)

ISBN de ce PDF : 979-10-231-4801-5

Entre cité pacifiée et cité menacée : construction et représentations de la ville chez le cardinal Jean du Bellay · Loris Petris



Le premier humanisme donne souvent une vision idéale de la cité parce qu'il promeut des valeurs qui seraient à la fois partagées dans la plupart des grandes villes européennes et déclinées de manières particularisées. Il est aussi des espaces, telle la péninsule italienne, où la réflexion humaniste est de suite mobilisée au service des pouvoirs en compétition. L'engagement dans la cité est double : construire un paradigme d'unité sociale et servir une cité singulière. Mais plusieurs questions doivent être posées : le paradigme n'est-il pas de façon sous-jacente porteur de contradictions et de conflits ? Les modèles humanistes ne seraient-ils pas aussi divers que les cités politiques qui les voient naître et opérer ? Les problèmes religieux, sociaux, économiques, avec les ruptures de l'unanimité qui les accompagnent, ne portent-ils pas à la décomposition de l'idéal humaniste en de multiples expérimentations ? La cité du XVI<sup>e</sup> siècle demeure-t-elle une cité travaillée par le paradigme humaniste ou ce paradigme n'est-il pas l'objet, par les humanistes eux-mêmes, d'un travail empirique et d'une remise en cause critique ? Les tensions latentes du premier humanisme ne deviennent-elles pas alors les instrument mêmes des conflits en œuvre ? C'est ce jeu évolutif de convergence et d'antagonisme entre la cité humaniste et la cité politique que ce livre se propose d'examiner à l'échelle de l'Europe.

Illustration : Guglielmo Giraldi (fl. 1445-1489), enluminure pour les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle, Milan, Biblioteca Ambrosiana, Ms. S.P. 10/28, fol. 90v © 2014. Veneranda Biblioteca Ambrosiana/DeAgostini Picture Library/Scala, Florence

CITÉS HUMANISTES,  
CITÉS POLITIQUES  
(1400-1600)

Dernières parutions

- Le Prince et la République.  
Historiographie, pouvoirs et société  
dans la Florence des Médicis au XVII<sup>e</sup> siècle*  
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies  
et des comportements.  
En hommage à Jean-Pierre Bardet*  
Jean-Pierre Poussou  
& Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX<sup>e</sup> siècle*  
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques  
d'une allégorie morale à la Renaissance*  
Florence Buttay-Jutier
- Au cœur de la parenté. Oncles et tantes  
dans la France des Lumières*  
Marion Trévisi
- Le Tabac en France de 1940 à nos jours.  
Histoire d'un marché*  
Éric Godeau
- 150 ans de génie civil, une histoire de centraliens*  
Dominique Barjot  
& Jacques Dureuil (dir.)
- Des paysans attachés à la terre ?  
Familles, marchés et patrimoines  
dans la région de Vernon (1750-1830)*  
Fabrice Boudjaaba
- La défense du travail national ?  
L'incidence du protectionnisme sur  
l'industrie en Europe (1870-1914)*  
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France de la seconde  
guerre mondiale au Plan Calcul.  
L'émergence d'une science*  
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust.  
Les paysages anglais à l'ère industrielle*  
Charles-François Mathis
- L'Ingénieur entrepreneur.  
Les centraliens et l'industrie*  
Jean-Louis Bordes, Pascal Desabres,  
Annie Champion (dir.)
- La guerre de Sept Ans en Nouvelle-France*  
Laurent Veysière  
& Bertrand Fonck (dir.)
- Représenter le Roi ou la Nation ?  
Les parlementaires dans la diplomatie  
anglaise (1660-1702)*  
Stéphane Jettot
- C'est moy que je peins. Figures de soi à  
l'automne de la Renaissance*  
Marie-Clarté Lagrée
- La Faveur et la gloire. Le maréchal de  
Bassompierre mémorialiste (1579-1646)*  
Matthieu Lemoine (dir.)
- Les Maîtres du comptoir : Desgrand père  
et fils. Réseaux du négoce et révolutions  
commerciales (1720-1878)*  
Jean-François Klein
- Les Habsbourg et l'argent*  
Jean Bérenger
- Frontières religieuses  
dans le monde moderne*  
Francisco Bethencourt  
& Denis Crouzet (dir.)
- La Politique de l'histoire en Italie.  
Arts et pratiques du réemploi (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*  
Caroline Callard, Élisabeth Crouzet-Pavan  
& Alain Tallon (dir.)

Élisabeth Crouzet-Pavan,  
Denis Crouzet & Philippe Desan (dir.)

Cités humanistes,  
cités politiques  
(1400-1600)



Ouvrage publié avec le concours du FIR de l'université Paris-Sorbonne,  
du Centre Roland Mousnier (UMR 8596) et de l'université de Chicago à Paris  
en association avec l'axe 3 du Labex EHNE  
« L'humanisme européen ou la construction d'une Europe "pour soi",  
entre affirmation et crise identitaires ».



Les PUPS, désormais SUP, sont un service général  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-927-1  
© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2014

Maquette et réalisation : Compo Méca (64990 Mouguerre)  
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s (Issigeac/Paris)  
© Sorbonne Université Presses, 2025

SUP  
Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

Tél. (33) 01 53 10 57 60

DEUXIÈME PARTIE

## L'humaniste dans la cité



ENTRE CITÉ PACIFIÉE ET CITÉ MENACÉE :  
CONSTRUCTION ET REPRÉSENTATIONS DE LA VILLE  
CHEZ LE CARDINAL JEAN DU BELLAY

*Loris Petris*

Élitiste et citadine, la Renaissance fait de la cité un lieu crucial, qu'elle constitue en véritable plaque tournante des échanges et des transferts commerciaux, politiques et culturels. La ville aimante dès lors des représentations idéalisées qui tendent à faire oublier qu'elle est d'abord un lieu de menaces et de luttes, un espace où l'harmonie, si elle est possible, est toujours une conquête. C'est à cette dimension agonistique et conflictuelle de l'espace urbain que s'attache cette étude, à travers le cas singulier mais significatif de Jean du Bellay (1492-1560). Chez ce cardinal, la ville n'est en effet jamais pensée bien loin des menaces qui pèsent sur elle et sa vision procède à la fois d'un humanisme attentif aux textes et d'une passion pour les *realia*.

LA CITÉ RÊVÉE : LE PORT ET LA VILLE ÉMERGEANT DES PALUDES

À la Renaissance, la ville « n'est plus seulement vécue, mais pensée<sup>1</sup> » : elle est préméditée, prévue en tant que pure utopie ou ville nouvelle, à l'exemple de Palmanova, polygone dont la forme est idéale aussi bien sur le plan esthétique que militaire. Le cardinal Jean du Bellay a aussi eu sa cité rêvée. Il la projette, avec un port et sa forteresse ainsi que des forts, dans les marais pontins. Le 5 mai 1550, il écrit ainsi au connétable que, Catherine de Médicis lui ayant octroyé ses droits « suz certains grantz marez que le seigneur Julien de Medicis avoys prins a secher<sup>2</sup> », il partira le lendemain pour avoir « une secrette veue du lieu<sup>3</sup> ». Dans les jours qui suivent, respectivement le 14 et le 27 mai, il lui fait encore parvenir deux mémoires très détaillés sur le sujet.

<sup>1</sup> Jean Delumeau, *La Civilisation de la Renaissance*, Paris, Arthaud, 1984, p. 262-263.

<sup>2</sup> Voir la ratification du don des marais pontins par Catherine de Médicis à Jean du Bellay (mars 1550) : *Catalogue des actes de Henri II*, Paris, CNRS Éditions, 1998, t. V, n° 8334, p. 90.

<sup>3</sup> *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. Rémy Scheurer, Loris Petris et David Amherdt, Paris, Société de l'histoire de France, t. I, 1969, t. II, 1973, t. III, 2008, t. IV, 2011, t. V, 2012 ; ici t. V, n° 1123, p. 336, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 5 mai 1550. Dans les extraits cités dans cet article, l'italique signale les passages chiffrés.

Conservé de manière fragmentaire, le mémoire du 14 mai 1550 se concentre sur les aspects juridiques, à savoir les possesseurs des différents territoires compris entre Albano et Terracine ainsi que la *lite* entre Pompeo et Bruto Gottifredi, ayants droits de Domenico de Juvenibus, et Catherine de Médicis<sup>4</sup>, à qui l'*agro pontino* était échu par son père, Laurent, neveu de Julien de Médicis<sup>5</sup>. Jean du Bellay établit la liste des seigneurs de ces terres et des alliés potentiels du roi de France, comme Horace Savelli, seigneur d'Albano, qui possède « une place spacieuse, tenue imprenable, et bien munie d'artillerie, suz le confin du royaulme, qui ne tient de personne ». Le regard du cardinal est éminemment concret et pratique : le port qu'il entend édifier sera la clé d'une implantation militaire durable de Henri II en Italie, un avant-poste essentiel entre l'*Urbs* et Naples, à l'accès aisé puisque « par ung autre chemin l'on peut venir du port que je veulx faire à travers de la plaine jusques à Albane, sans passer ville ne chasteau, grant partie à travers les boys<sup>6</sup> ». La crise gallicane renforcera en partie cette volonté de s'implanter près de Rome, qui découle aussi de considérations on ne peut plus matérielles : en 1548, Jean du Bellay a reçu de Catherine de Médicis ces terres marécageuses d'environ 200 kilomètres carrés<sup>7</sup> mais surtout il vient d'être promu, le 28 février 1550, cardinal-évêque d'Albano. Le moment semble donc idéal pour asseoir le pouvoir de Henri II aux portes de Rome. De quoi attiser son imagination, parfois aussi prompt aux élans qu'au découragement !

Le second mémoire, qu'il faut dater du 27 mai 1550<sup>8</sup>, montre comment le projet a évolué et gagné en consistance. Remarquables vu la cartographie de l'époque, les indications topographiques y sont si minutieuses qu'elles permettent de reconstituer la carte qui lui était jointe mais qui a été perdue. Elles conjuguent la curiosité de l'humaniste et les impératifs stratégiques du politique. Tirant des leçons du passé, Jean du Bellay s'y montre « indubitablement » convaincu de pouvoir réussir là où Jules César échoua : il pourra assécher la moitié des marais parce que « la mer s'est recullée de ceste coste-là, ainsi que j'ay clairement et certainement veu [...] de maniere que plus facilement les eaues

4 Voir *Terracinem Paludum. Noia Peritorum*, Cité du Vatican, ASV, Misc., Arm. II, 80, f. 88r-93r.

5 Également disputées par Marguerite d'Autriche, ces terres donnent lieu à un très long procès. Voir surtout la *Donatio Catharinae de Medicis Galliae Reginae in favore Cardinalis Bellay Episcopi Portuen. de Paludibus et portu Gadino seu concordia inter d. Card<sup>um</sup> et d<sup>nos</sup> de Gottifredis*, 21 juillet 1555, Cité du Vatican, ASV, Misc., Arm. II, 80, f. 65r-66v.

6 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1132, p. 348, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, [14 mai 1550].

7 « Lesdictes paludes, de ce qu'en ay peu concevoir en passant, pevent durer dix lieues de long, de large demye lieue au plus estroit et une lieue ou lieue et demye au plus » précise du Bellay (*Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1136, p. 353).

8 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1136, p. 353-356, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, [27 mai 1550].

desdictes paludes [...] se pevent escouller qu'elles n'eussent faict du temps de Jules Caesar<sup>9</sup> ». Le port, à quelques kilomètres au nord-ouest de Terracine, sera protégé par une forteresse, reliée à une ville construite sur la montagne « B » (le *Monte Alto*) et protégée de chaque côté par des forts édifiés sur les montagnes notées A (le *Monte Semprevisa*) et C (le *Monte delle Fate*). Enserrés entre la mer et les monts Lepini, où alternent de hautes montagnes où « on n'y sçauroyt bonnement monter » et d'autres plus douces et « bien guarnyes d'erbayges », les *paludi pontinae* pourront être asséchées et cultivées, ce qui éloignera un « mauvais air qui en prouvenoyt et qui rendoyt tout le Latio infect »<sup>10</sup>. En topographe avisé et informé (tel que l'avait été Rabelais à Rome) et à travers une véritable autopsie, Jean du Bellay évoque « la desication des paludes » et surtout l'édification d'ouvrages militaires : la montagne B pourra accueillir une ville et deux fortins, complétés par la forteresse du port :

En celle de B je feroye facilement venir des Piedmontoys ou Lombardz, qui seroyent trop aises de se y loger pour la bonté de l'air et pour la seurté de l'assiette, labourantz les terres des paludes qui seront au dessoubz apres qu'elles seront asechées. Et qui y voudroyt faire une ville, trop facilement elle se habiteroyt et à bien peu de cost. Elle se y clorroyt pour n'estre subjecte à siege que d'ung flan ; et seroyt de tres grande importance comme celle qui commanderoyt par le devant à toute la campagne jusques à la mer, par le derriere aux montagnes qui regardent, comme j'ay dict cy-dessus, la campagne de Rome d'ung costé et le royaume [de Naples] de l'autre. Et se trouveroyt des deulx costez acompaygnée des deulx petitz fortz dessuzdictz, et par le devant seroyt acompagnée du port et de la forteresse d'icelluy. Mais la construction de ladicte ville n'est chose si hastive qu'elle ne se puyse conduyre doucement. Et, ainsi qu'ainsi, y fault en tout aller si couvertement qu'on ne donne trop d'ombre de ceste entreprinse. Quant apres à la desication des paludes, je la feray avec le temps et me faiz fort qu'en l'espace de troys ans je les auray rendues en tel estat que, toutes et quantes foix que je seray adverty ung peu avant la main, je fourniray tousjours, que du myen que de celluy de mes voysins au Roy, à tout son besoing ou commandement, la nourriture en bledz, vins et chairs d'une armée de mer ou de terre pour ung moys. Et regarderont les fortz dessuzdictz, comme j'ay dict cy-dessus, d'ung costé l'Estat de l'Eglise de l'autre celluy du royaume. Et si ne pourront estre bridez ne par l'ung ne par l'autre costé tant que le Roy aura force suz mer au moyen du port dessusdict<sup>11</sup>.

9 Correspondance du cardinal Jean du Bellay, éd. cit., t. V, n° 1136, p. 353 ; voir Suétone, *César*, 44 ; Plutarque, *César*, 58.

10 Strabon (*Géographie*, V, 3, 5) notait déjà le caractère insalubre de l'*agro pontino*, et Pline l'Ancien la nécessité de son assèchement (*Histoire naturelle*, 26, 19).

11 Correspondance du cardinal Jean du Bellay, éd. cit., t. V, n° 1136, p. 355-356.

La force, la diplomatie et l'argent s'entremêlent à travers l'évocation de la dimension militaire de la cité projetée, de la nécessité du secret, des moyens financiers personnels et de l'autonomie stratégique de la ville et du port. On relèvera l'étendue relativement modeste du territoire compris entre les trois montagnes, ce qui n'étonne pas puisque, dans ses *Politiques*<sup>12</sup>, Aristote notait déjà qu'un territoire qu'on peut saisir d'un seul coup d'œil est plus facile à défendre : entre les montagnes désignées A et C il y a une trentaine de kilomètres seulement, de quoi voir aisément venir toute attaque, rendue difficile par la présence de forts sur les trois montagnes ainsi que par une forteresse autour du port, éloigné d'à peine deux lieues de la montagne C. L'eau et les vivres préoccupent le cardinal, qui se réjouit de la bonne qualité des « herbayges » : comme l'avait prescrit Alberti dans son *De re aedificatoria*<sup>13</sup>, il se montre très attentif à la qualité de l'eau, notant qu'en haut de la montagne C « y a fontaine bonne et vive » mais qu'au sommet des deux autres, « on pourroyt faire des puits ; au pis aller y faudroyt faire des cisternes »<sup>14</sup>.

Et du Bellay passe prestement du projet à l'acte. En juin, la curie romaine est stupéfaite d'apprendre qu'il a fait envoyer cinquante cavaliers pour prendre possession des paludes. Le 22 juin, Averrardo Serristori, ambassadeur florentin à Rome, rapporte ainsi à Côme de Médicis qu'on lui a dit qu'« *il cardinale Parigi haveva di propria autorità mandato 50 cavalli a terre il possesso de paduli di Terracina et che il papa n'era in collera*<sup>15</sup> ». La réaction ne tarde pas et, le 7 juillet, il précise que le pontife a pris des mesures pour que les gens du cardinal soient chassés :

*Non ha voluto comportar' S. Santità che questi Franzesi stieno al possesso di quei paduli che tien' hoggi Pompeo de Iuvenibus, poi che v'entrorno forzatamente et non per via di ragione, et così ha commesso per suo breve al governor di Terracina che mandi via chi si trova in detto possesso, et che mantenga in esso il sopradetto Pompeo, che van ritrovando le investiture et privilegii che si desiderono, per darcene copia*<sup>16</sup>.

Jean du Bellay veut aller vite mais, comme cela sera le cas pour ses projets miniers au Piémont en 1557, son désir restera à l'état de rêve : l'assèchement n'aboutit pas et aucune ville ne vit le jour. Appelé au service de Julien de Médicis,

<sup>12</sup> Aristote, *Politiques*, VII, 5, 3, 1327a.

<sup>13</sup> Leon Battista Alberti, *De re aedificatoria*, I, 4, 40 ; trad. fr. *L'Art d'édifier*, éd. Pierre Caye et Françoise Choay, Paris, Le Seuil, 2004, p. 66. Alberti n'évoque pas en revanche de forteresse protégeant le port (IV, 8, 327-331, p. 215-217).

<sup>14</sup> *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1136, p. 355.

<sup>15</sup> Florence, Arch. di Stato, Mediceo del Principato 3269, f. 179v, Averrardo Serristori à Côme I<sup>er</sup>, 22 juin 1550.

<sup>16</sup> *Ibid.*

Léonard de Vinci s'était déjà attelé, lui aussi en vain<sup>17</sup>, à cette tâche titanesque qui ne sera menée à bien qu'au xx<sup>e</sup> siècle. Le 15 août 1551, dans une lettre à François de Bouliers, du Bellay songe ainsi à faire « dormir le tout s'il fault qu'il dorme<sup>18</sup> ». Trois jours plus tard, toujours soucieux d'« assurer mon affaire *des paludes pour l'advenir* », il y est résolu : « pour ceste heure, il fault, ce me semble, laisser tout dormir »<sup>19</sup>. Et, de fait, ce sommeil sera définitif, malgré un sursaut le 28 avril 1554, quand il sollicite une aide financière d'Hercule d'Este :

La Royne me donna et ceda, il y a environ six ans, tout le droict qu'elle pouvoit pretendre suz les paludes pontines qui par Terracine entrent en la mer. J'ay tant employé de temps, de paine et d'argent à l'esclaircissement dud. droict que maintenant mes parties, se voyantz pour à la fin succomber, m'offrent de me quicter tant la propriété que la possession d'icelles pour la somme de six mil escuz comptantz, laquelle facilement je ne puy fournir de moy-mesmes pour la grande despence que je suys icy contrainct faire pour le service du Roy [...]. S'il vous plaisoit, Monseigneur, me faire prester lad. somme pour ung an [...]. J'ay en France pour cinquante mil escuz d'heritaige et icy pour dix mil de meubles, et en ma compaignye ay des evesques et abbez [...] et oultre tout cela je vous hypothecqueroys lesd. paludes pour lad. somme, le revenu desquelles, à dire la verité, ne passe pour ceste heure deux mil escuz par an<sup>20</sup>.

Il est vrai que Jean du Bellay finira même par percevoir des droits sur les marais pontins : le 15 mai 1555, il signe une donation en nature au Collège germanique, dont il est le « *protector*<sup>21</sup> », et en espèces à la Société de l'Annonciation de Santa Maria sopra Minerva de Rome à partir de revenus tirés des marais pontins<sup>22</sup> ;

- 17 Voir le fameux dessin de Léonard de Vinci, conservé au château de Windsor, reproduit dans *Laboratoire italien. Politique et société*, n° 8, 2008, p. 96.
- 18 Bibliothèque nationale de France (désormais BnF), ms. fr. 5150, f. 67-70, Jean du Bellay à François de Bouliers [18 août 1551] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.
- 19 BnF, ms. fr. 5150, f. 71-74, Jean du Bellay à François de Bouliers, 18 août 1551 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.
- 20 Modène, Arch. di Stato, Cancelleria Estero, Carteggio con Principi Esteri, Roma, Cardinali, 1329/54, Jean du Bellay à Hercule d'Este, 28 avril [1554] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.
- 21 Jean du Bellay s'était engagé en mai 1553 à verser annuellement 150 écus d'or au Collège germanique (Rome, Archivum Collegium Germanicum et Hungaricum [désormais ACGH], Best. U, Nr. 2, orig. ; F. Schroeder, *Monumenta quae spectant primordia Collegii Germanici et Hungari*, Rome, 1896, p. 136). Sur la succession des marais pontins, voir surtout Rome, ACGH, Best. Rom, Nr. 3, « Scrittura et notitie circa le Paludi Pontine et il Collegio Germanico, donate da cardinale di Belay ».
- 22 Respectivement, par an « *et super vallibus seu paludibus atteratis et ad culturam reductis pontine* », « *rubrorum septuaginta grani* » (tout de même 15 190 kg !) et 100 écus (Rome, Archivio capitolino, Sezione II, 54, n° 89, f. 73, orig.).

le même jour, par son premier testament jamais localisé jusqu'ici, il cède les marais pontins à sa nièce Marie, fille de Martin du Bellay, donation qu'il étendra aux trois nièces de Martin du Bellay dans son testament du 16 février 1560<sup>23</sup> ; le 15 août 1555, il en cède l'administration à son créancier Carlo Massaini<sup>24</sup> ; moins d'une année plus tard, le 6 février 1556, Paul IV confirme la cession des marais pontins en faveur du cardinal<sup>25</sup> ; enfin, pour 1560, ses héritiers reçoivent 640 livres, et, pour 1561, 442 livres<sup>26</sup>. Pourtant, le « territoire scitué entre Terracine, Piperne et Sezze que les Palludes Pontines inondient » sera finalement cédé par Catherine de Médicis à Hippolyte d'Este, cardinal de Ferrare<sup>27</sup>.

Même si la réalisation ne fut pas au rendez-vous, ce projet méconnu n'est pas moins significatif car il en dit autant que l'acte réalisé. Même lorsqu'il envisage le peuplement du nouveau territoire, Jean du Bellay se fonde sur des éléments très concrets, c'est-à-dire topographiques, militaires et économiques, et non pas sur des critères humanistes, esthétiques ou idéalistes. Le territoire l'emporte sur la cité, la stratégie sur la beauté. Des trois critères qu'Alberti définit dans son *De re aedificatoria* (*necessitas, commoditas et voluptas*), il ne semble retenir que l'utilité<sup>28</sup>. Nécessité, maîtresse des arts comme s'amuse à le rappeler Rabelais dans le *Quart Livre*.

Au printemps 1551, en pleine guerre de Parme, un mémoire de Jean du Bellay livre pareillement des informations militaires et géographiques très précises sur les places fortes entre Parme et La Spezia, tant dans les montagnes que « du costé de la marine », où Henri II « pour myeulx s'asseurer [...] pourroyt faire cza et là des fors » et où l'artillerie serait « en plusieurs endroitz aisée à conduyre ». Pontremoli serait une cité capitale, que Henri II pourrait « rendre tres forte bien aisement<sup>29</sup> », et surtout Borgo Val di Tarro, que les comtes de Fiesque « pouroyent lors avec l'espaule du Roy saisir et, à bien peu de coust, faire es lieux plus commodes desdictz passaiges de petitz fortz à la faveur desquelz cent hommes peussent rompre le chemin à dix mil ». Ces « bien fortes places [...] celluy qui premier s'en saisiroyt auroyt grand avantage » note le cardinal,

23 Rome, Archivio capitolino, Sezione II, 54, n° 90, f. 74, orig. (15 mai 1555, notaire J. B. Fortiguerra), et Rome, Arch. di Stato, Notai RCA 1453, f. 55-58, orig. (16 février 1560, notaire A. de Peregrinis), édités dans C. Michon et L. Petris (dir.), *Le Cardinal Jean du Bellay. Diplomatie et culture dans l'Europe de la Renaissance*, Paris/Rome, PUFR/PUR, 2013, p. 315-318.

24 Rome, Arch. di Stato, Notai A.C. 6168, f. 548-549.

25 *Confirmatio cessionis pro Rmo car. de Ballay*, Cité du Vatican, ASV, Reg. Vat. 1853, f. 423-426.

26 BnF, ms. fr. 3897, f. 248-257 et ms. fr. 3898, f. 13, 22 et 35-36.

27 BnF, ms. fr. 3897, f. 55.

28 Sur cette triade, posée dès le prologue, voir Leon Battista Alberti, *L'Art d'édifier*, éd. cit., p. 20-21.

29 BnF, ms. fr. 5146, f. 113-115, Jean du Bellay à [Anne de Montmorency], [printemps-été 1551] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

qui a pris soin d'y envoyer « secrettement aulcuns personnaiges, des myeux entendanz que je peu recouvrer, pour recognoistre les passages et lieu qui en ce cas pourroyent service au Roy ». Avant de conclure que « les premiers logiez ont grant avantage<sup>30</sup> », Jean du Bellay relève que, grâce à « la possession de ces montaignes », complétée par « quelque peu de portz », le roi pourra, « quant bon luy sembleroyt, envoyer par mer ou armée ou aultre equippage qui portast ou vivres ou gens ou munitions à Parme ». Ici aussi la ville, fortifiée et ravitaillée par un port, est un point de contrôle stratégique.

Dès 1548, le cardinal notait l'importance de la route de Parme vers La Spezia en passant par Pontremoli, que l'on gagnerait à fortifier<sup>31</sup>. Les racines de ce regard utilitaire et stratégique porté sur la cité sont à chercher à la fois dans l'expérience et dans les textes. La gestion du Piémont par son frère Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, l'a certainement marqué par sa prédilection pour la fortification et ses exigences matérielles, sensibles dans leur correspondance des années 1538-1543, où dominent les questions de places fortes, d'acheminement des vivres et des munitions, de gestion du renseignement, etc<sup>32</sup>. Mais, lorsqu'il évoque l'importance stratégique de la route entre Parme et Pontremoli, Jean du Bellay a vraisemblablement aussi en tête le récit inaugural de la bataille de Fornovo di Taro dans la *Storia d'Italia* de Guicciardini, bataille capitale qui ouvre l'Italie à Charles VIII et qui constitue un cataclysme dans la conscience italienne, pétrifiée face à la *furia francese*<sup>33</sup>. Le récit de Guicciardini a, il est vrai, tout pour plaire au prélat gallican, qui oppose souvent la valeur martiale française à « l'estonnement et foiblesse de cuer des Italiens<sup>34</sup> » : ainsi, le 29 octobre 1554, il attribue la perte de Casole d'Elsa, remise à l'ennemi le 24 octobre par Pompeo della Croce, au manque de *virtù* des soldats italiens : « [...] je pressuppose, s'il y fault aller par conjectures, que [...] ceste peste d'estonnement, qui court quasi universellement parmy tous noz soldatz italiens, ait aussi bien regné en ce

30 BnF, ms. fr. 5146, f. 113-115, Mémoire de Jean du Bellay, [printemps-été 1551] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

31 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 808, p. 106, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 10 février 1548 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 820, p. 130, Jean du Bellay à Charles de Guise, 23 février 1548.

32 Voir Richard Cooper, « Guillaume du Bellay, homme de guerre », dans *Litterae in tempore belli. Études sur les relations littéraires italo-françaises pendant les guerres d'Italie*, Genève, Droz, 1997, p. 25-49.

33 Francesco Guicciardini, *Storia d'Italia*, II, 8-9. « *Mai vidi ni curava de vedere tanta crudeltade quanto se usa in amaciare ogniuno senza rispetto per questi Francesi, et non altramente come se fusseno contra porci* » (Modène, Arch. di Stato, Ambasciatori, Francia 1, Bernardino de Prosperi au duc de Ferrare, du camp entre Fornovo et Borgo San Donnino, 7 juillet 1495).

34 BnF, ms. fr. 5676, f. 175, Alexandre Farnèse et Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 29 octobre 1554.

lieu-là que es aultres. Et voulust Dieu que parmy toutes les places qui nous restent y eust des François<sup>35</sup> ! ». « Ce fut par là [Pontremoli] que le roy Charles passa en Italie à son voyage de Nappes » rappelle en 1551 le cardinal, qui a pu lire aussi le récit de la bataille de Fornovo di Taro dans les *Historiae* de son familier Paolo Giovio<sup>36</sup>. L'humanisme et la politique s'enrichissent ainsi plus qu'ils ne s'opposent, l'érudition et la mémoire étant mises au service de l'action politique.

Avant d'être un espace juridique et un lieu de transferts culturels ainsi que d'échanges économiques, la ville est d'abord et encore perçue comme une place forte menacée, avec ses innombrables exigences matérielles. Ainsi, dans toute la correspondance, de 1527 à 1560, les mots associés à la ville relèvent avant tout d'un lexique militaire (*garnison, perte, prise, siège, faire révolter, conquérir, forteresse, etc.*) que s'approprie le prélat, client du chef des armées, le connétable Anne de Montmorency<sup>37</sup>. Jean du Bellay se montre ainsi très attentif aux fortifications, comme dans le cas de la Corse, de Sienne ou encore de l'île d'Elbe, et notamment de Portoferraio. Le 28 mai 1548, il écrit ainsi à Charles de Guise que les Génois « *se mordent les doigts de l'obstination où l'Empereur est entré pour la fortification de l'Elbe*<sup>38</sup> », passage hautement stratégique dans les flux de personnes et de marchandises entre la France et l'Italie. À la mi-mai, Côme I<sup>er</sup> assiste d'ailleurs en personne aux travaux de construction des *fortezze medicee* à Portoferraio, alors baptisée Cosmopoli et, le 13 juin, Jean du Bellay avertit le connétable que les marchands génois « vont de plus en plus monstrantz le desespoir où ilz sont de ceste fortification de l'Elbe<sup>39</sup> ». La fortification de Portoferraio en 1548 n'est pas pour rien dans son intention de voir la ville projetée dans les marais pontins protégée « par le devant » par le port et sa forteresse. En amont, ce projet et ce regard concrets s'expliquent notamment par la fortification de Paris en 1536.

35 BnF, ms. fr. 20447, f. 245-251, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 29 octobre [1554] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

36 *Pauli Iovii Novocomensis episcopi Nucerni Historiarum sui temporis tomus primus*, Florentiae, Lorenzo Torrentino, 1550, p. 52-58. Voir Franca Bevilacqua Caldari, « Un branno delle "Historie" del Giovio in una lettera inedita del cardinale Jean du Bellay », *Studi Romani*, n° 19, 1971, p. 431-452, et surtout A. Benedictus Paeantius, *Diaria de bello carolino*, [Venezia], 1496, traduit en 1549 par Alessandro Benedetti, *Il fatto d'arme del Tarro fra i Principi italiani e Carlo VIII*, trad. L. Domenichi, Vinégia, Giolito De Ferrara, 1549.

37 Sur cet aspect, voir Rémy Scheurer, « Jean du Bellay », dans Cédric Michon (dir.), *Les Conseillers de François I<sup>er</sup>*, Rennes, PUR, 2011, p. 319-330.

38 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 851, p. 194.

39 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 856, p. 206 ; Marcello Camici, *L'Elba tra medioevo e Rinascimento. Viaggio alla scoperta di un'isola*, Roma, Ginevra Bentivoglio Editoria, 2009.

Cette approche toute stratégique et matérielle de la ville par Jean du Bellay trouve son origine dans la défense militaire de Paris en 1536. Le 21 juillet 1536, il est nommé lieutenant-général du roi au gouvernement de Paris et de l'Île-de-France, chargé d'organiser la défense du Nord et de l'Est contre les troupes allemandes du comte de Nassau<sup>40</sup>. Un plan, conçu par François I<sup>er</sup> et que Pierre Pithou a eu devant les yeux, donne la mesure de l'étendue des travaux et conclut qu'il « fault pour achever cest œuvre, de compte fait, ung million deux cens mil journées, tellement qu'avecq vingt cinq mil pionniers tous les jours, l'œuvre sera achevée en cinquante jours<sup>41</sup> ». C'est quatre fois l'effectif, déjà considérable, que Langey emploiera à la fortification de Turin<sup>42</sup>. Dès le 29 juillet, 16 000 pionniers sont levés pour « besongner aux fortifications » et Charles de Bourbon confirme le même jour que du Bellay met « ving mil hommes aux remparts et fortifications de Paris<sup>43</sup> ». Le cardinal n'exagère pas les chiffres puisque le 5 août, dans une lettre au connétable, François I<sup>er</sup> évoque lui aussi « vingt myl pyonnyers y besongnans tous les jours [...] de sorte qu'il [du Bellay] me mande [...] que, sans qu'il me couste ung seul escu, il espere devant qu'il soit bien peu de temps que ce sera la plus forte ville de la Chrestienté<sup>44</sup> ». Le cardinal de Paris gère en personne ce projet titanesque : à partir du 31 juillet, il ceint la capitale de remparts, fait creuser des fossés et monter des « boulevards » (fortifications) de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Honoré, crée une milice et lève un emprunt forcé de 120 000 livres sur les bourgeois. Les vivres constituent un souci permanent car le gel hivernal et la sécheresse printanière ont empêché les bateaux de remonter la Seine pour approvisionner Paris, comme le rappellent les *Mémoires* des frères du Bellay, qui notent que la ruse soutient la fortification puisque Jean du Bellay a fait

40 *Ordonnances des rois de France. Règne de François I<sup>er</sup>*, Paris, Imprimerie nationale/CNRS Éditions, t. VIII, 1963-1972, n° 750, p. 132-136.

41 BnF, Dupuy 838, f. 145 (copie de P. Pithou), « Extrait d'ung desseing pour la fortification de Paris par Mr. le card. Jean du Bellay l'an 1535 » ; édité dans *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. I, n° 3, p. 412-414.

42 Voir Richard Cooper, *Litterae in tempore belli*, op. cit., p. 37-38.

43 *Registres des délibérations du bureau de la ville de Paris*, Paris, Imprimerie nationale, t. II, 1886, p. 245 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. II, p. 395, Charles de Bourbon à Jean du Bellay, 29 juillet [1536]. Voir aussi *ibid.*, n° 397, p. 412-416, François I<sup>er</sup> à Jean du Bellay, 6 août 1536.

44 BnF, ms. fr. 3061, p. 26. Voir aussi *Cronique du Roy François Premier de ce Nom*, éd. Georges Guiffrey, Paris, V<sup>o</sup>e Renouard, 1860, p. 174 ; Henry Lemonnier, « Paris menacé (juillet-septembre 1536) », *Revue de Paris*, janvier 1915, p. 96-103.

venir des pionniers « plus pour faire contenance de fortification qu'autrement, afin que l'ennemy de tant moins eust envie de le venir assaillir<sup>45</sup> ».

Cet épisode ne semble pas avoir été anecdotique et il marque encore profondément l'esprit du cardinal douze ans plus tard, lorsqu'il se montre préoccupé par la fortification de la capitale : le 20 août 1548, il avertit Henri II que Charles Quint n'hésitera plus, à la prochaine occasion, à filer droit sur Paris, et, tirant des leçons de ses erreurs, « laissera derriere les forteresses pour venir donner droict a Paris » ; le cardinal recommande donc « d'achever la fortification dudict Paris pour lever ceste fantaisie audict Empereur<sup>46</sup> ». Le 31 octobre, il rapporte au roi que le cardinal Farnèse lui a confirmé l'intention de l'empereur de foncer droit sur Paris, « laissant toutes les places fortes derriere ou aux costez<sup>47</sup> ». En juin 1549, évoquant dans une lettre à Jean Moreau le devoir d'obéissance au roi, Jean du Bellay reviendra aussi, avec toute l'auto-dérision dont on le sait capable, sur le règne de François I<sup>er</sup> et sur la défense de Paris en 1536 par « ung prestre tout desarmé, sans denier ne sans maille », à savoir lui-même :

190

Et qu'on considere, laissant les aultres exemples derriere, si, estant le royaulme au hazard ou chascun le tenoyt lors que l'Empereur estoyt en Prouvence, estantz les ennemys en la Champaigne d'ung costé, de l'autre en Picardie devant Peronne, en tel desespoir que chascun veyt de les veoir dedans deulx jours à Paris ; sçavoir si ung prestre tout desarmé et sans denier ne sans maille eust tenu la ville sans sedition, veu mesmes les menees secrettes qui estoient dedans ; s'il eust peust mectre en prison les principaulx de la ville ; faire pendre les plus mutins à la veue de leurs compaignons ; faire vendre les meubles de chascun pour prester de l'argent au Roy ; sçavoir si cela eust peu se faire sinon que l'obeyssance que le Roy par les moyens que dessus avoyt acquise tenoyt tout le monde en reverence. Qui ne jugera cela n'entendra les choses du monde qu'en gros, et qui ne les voudra entendre mal en adviendra<sup>48</sup> !

De toute évidence, la fortification de Paris au pas de charge frappe durablement l'esprit du cardinal, chez qui la cité menacée, dedans comme dehors, prime l'idéal de la cité pacifiée, rejoignant ainsi la situation évoquée au prologue du *Tiers Livre*. Le regard que Jean du Bellay porte sur la ville est avant tout celui d'un stratège et d'un homme de guerre. Dans sa pratique diplomatique, la ville,

45 *Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay*, éd. V.-L. Bourrilly et F. Vindry, Paris, Renouard, t. III, 1912, p. 302.

46 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 893, p. 276.

47 *Ibid.*, n° 927, p. 351, Jean du Bellay à Henri II, 31 octobre [1548].

48 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1073, p. 264, Jean du Bellay à Jean Moreau, 22 juin 1549.

rarement pacifiée, est avant tout à défendre ou à conquérir : elle est un espace de luttes concrètes qui nécessite hommes, vivres et armes, renseignement et anticipation politique, mais aussi mémoire du temps.

Dans les années 1554-1555, la correspondance le montre bien lors du siège de Sienne, « une terrible beste que ceste ville-là et sont estranges cerveaulx et si y a force loups au guect<sup>49</sup> ». Jean du Bellay ne se contente pas de donner, de Rome, son avis et d'évasives directives : il y contribue concrètement et agit par le renseignement topographique. Ainsi, le 2 février 1554, Lanssac écrit à Piero Strozzy que du Bellay lui a dit connaître l'existence d'une galerie souterraine sous le monastère de Saint-Dominique « par laquelle on pouvoit sortir et entrer dans la ville » et que le canal par où l'eau entre dans la ville est assez large « pour y faire quelque myne qui porteroyt grand dommage », que le canal « va jusques soubz ung des principaulx boulevartz du fort que les ennemys ont prins »<sup>50</sup>. Trois mois plus tôt, Lanssac envoyait déjà à Hippolyte d'Este « cinq charges de pouldre sur les muletz de Mons<sup>r</sup> le cardinal du Bellay<sup>51</sup> » ! Jean du Bellay confie au connétable que l'ambassadeur Gyé et lui-même tentent de manipuler Jules III « le plus doucement que nous povons [...] en ce temps que *nous avons à faire infiniment de sa faveur pour levée de gens, secours de vivres, pouldres, armes et munitions*<sup>52</sup> ».

L'exigence pratique et stratégique qui régit son attitude lors du conflit siennois conditionne jusqu'à la gestion des ressources et en particulier la question des « *bocche inutili* », que le cardinal, à l'instar de Piero Strozzi, veut voir expulser de la ville afin que les vivres servent d'abord aux soldats. Ses élans et son optimisme sont, il est vrai, parfois éloignés du terrain, comme lorsqu'il écrit le 23 mars 1555 à Montmorency que les Siennois « trouveront moyen d'allonger leurs vivres jusques à la mi-may », alors qu'au même moment Montluc, qui est sur place, note que Sienne ne tiendra que jusqu'à la mi-avril<sup>53</sup>. Mais dès la bataille de Marciano, le cardinal avertit le roi que le peuple siennois est déterminé

49 BnF, ms. fr. 20447, p. 275-282, Jean du Bellay à Valéran de L'Espinay, 30 octobre 1554 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

50 *Correspondance politique de Lanssac (1548-1557)*, éd. C. Sauzé de Lhoumeau, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, coll. « Archives historiques du Poitou », t. XXXIII, 1904, n° 194, p. 369 et n° 195, p. 371, Louis de Saint-Gelais, seigneur de Lanssac, à Piero Strozzy, 2 février 1554.

51 *Ibid.*, n° 140, p. 263, Louis de Saint-Gelais à Hippolyte d'Este, 3 novembre 1553.

52 Moscou, Arch. centrales des actes anciens (désormais RGADA), fonds 81, vol. 30, f. 18-22, mémoire de Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 19 mai [1554] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

53 RGADA, fonds 81, vol. 39, f. 146-147, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 23 mars 1555 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître ; *Correspondance de Georges d'Armagnac*, éd. Nicole Lemaître, Paris, CTHS, 2007, p. 280-281, Blaise de Montluc à Georges d'Armagnac, 20 mars 1555 ; Paul Courteault, *Blaise de Montluc historien. Étude critique sur le texte et la valeur historique des « Commentaires »*, Paris, A. Picard, 1908, p. 327-328.

mais « paouvre et la necessité des grains les mect en craincte pour l'advenir<sup>54</sup> ». Expulser les *bocche inutili* : on ne peut imaginer mesure plus impopulaire, plus contraire aux idéaux humanistes et à la notion de *civitas*, et pourtant moins nécessaire à la défense militaire de la cité. « *Li cardinali Farnese e Bellai si dogliano che non si cacciano le bocche disutili*<sup>55</sup> » apprend la Balia qui, un mois plus tard, tente de rassurer le cardinal sur son intention « *d'alleggerir la citta delle bocche inutili*<sup>56</sup> ». Le 13 septembre, Alessandro Piccolomini confie à la Balia que « *particolarmente Bellai dice che sa certo vi sono alcuni cittadini ducali quali sotto reclame d'amore vanno operando che niuno esca di Siena [...]* » et, le lendemain, il ajoute que « *però in tutti i casi il car. Farnese e Bellai esortano si levino le persone non atte a la defesa* »<sup>57</sup>. Un mémoire du 18 octobre 1554 montre à quel point du Bellay estime que cette question est cruciale : « Je diz aussi que je ne faiz mon principal fondement sur les vivres qu'elles porteront mais je le faiz suz les bouches inutiles qu'on tireroit de Siene en telle quantité que qui ne voudra-il ne y demeura lors que ceulx qui seront pour servir de soldatz, comme desja ilz sortiroient si nous avions forces qui leur peust ouvrir le passage<sup>58</sup> ». L'utile prime ici le juste, la cité bottée la ville harmonieuse et les exigences militaires les droits des citoyens.

Et, même pacifié face à l'extérieur, l'espace urbain n'est pas gagné par la quiétude : il est d'abord le lieu de l'intrigue, de la *pratique* et donc d'une nécessaire prudence. « Le monde de deça est composé de terribles cerveaulx » résume Jean du Bellay en 1556<sup>59</sup>. La ville est tantôt perçue comme un piège par notre cardinal, qui dit vouloir « sortir des labirinthes ou nous susmes » et où il se sent « enfangié »<sup>60</sup>. Et, quand elle n'est pas un traquenard, la cité est le royaume des apparences. Bien avant son secrétaire et parent Joachim, qui verra dans

54 RGADA, fonds 81, vol. 36, f. 276-277, Alexandre Farnèse et Jean du Bellay à Henri II, 11 août 1554 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître. Sur cette question, voir Pierre Matheron, « Les “bouches inutiles” au siège de Sienna », *Journal de la Renaissance*, vol. IV, 2006, p. 151-162 ; Roberto Cantagalli, *La guerra di Siena (1552-1559)*, Siena, Accademia senese degli intronati, 1962, p. 333-336.

55 Sienna, Arch. di Stato, Balia 772, n° 95, Giovanni Placidi à la Balia, 15 août 1554.

56 Sienna, Bibl. comunale degli Intronati, ms. A.III.22, f. 138, la Balia à Jean du Bellay [15-18 septembre 1554] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

57 Sienna, Arch. di Stato, Balia 774, n° 74 et n° 81, Alessandro Piccolomini à la Balia, 13 septembre. Une semaine plus tard, le 20, la Balia redit au cardinal son intention de régler cette question (Sienna, Bibl. comunale degli Intronati, ms. A.III.22, f. 140, la Balia à Jean du Bellay, [20 septembre] 1554 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître).

58 BnF, ms. fr. 20447, p. 241-244, Jean du Bellay à [Anne de Montmorency], 18 octobre [1554] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

59 BnF, ms. fr. 20448, p. 421-423, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 23 septembre 1556 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VII, à paraître.

60 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 922, p. 337-338, Jean du Bellay à Jean Pot, 14 octobre [1548] et n° 934, p. 364, Jean du Bellay à Philibert Dugny, 10 novembre 1548.

Rome « un public echafaud, / Une scène, un theatre<sup>61</sup> » où le cardinal joue son personnage « au spectacle de toute l'Europe, voyre de tout le monde en ce grand theatre romain<sup>62</sup> », Jean du Bellay évoque, fin juillet 1548, dans une lettre à Charles de Guise, « ce theatre de Rome<sup>63</sup> », lieu de silencieux mais implacables combats. En 1551, son secrétaire Étienne Boucher se fait réprimander pour s'être laissé tromper à cette « vraye farce qu'on joue par delà » : « vous vous estes laissé sinon tromper, à tout le moins endormyr sans considerer si avant que ung tel courtisan et homme d'entendement debvoyt considerer à quelz gens vous aviez à faire [...] et commencez à confesser que les barbes grises sont ung peu plus mal aisées à se laisser tromper que les autres<sup>64</sup> ».

Méfiant face à « toute la comedie qui se joue icy<sup>65</sup> », le cardinal sait que la ville est le lieu d'une guerre qui nécessite simulation, dissimulation et renseignement. La simulation, Jean du Bellay la conseille ainsi au connétable à la mi-septembre 1547 lorsqu'il souhaite que Michel de L'Hospital, à son retour du concile, « soubz couleur de catterre ou aultre excuse [...] demeurast quelque temps à Thurin avec commission du Roy pour se informer secretement des abuz qui se y commectent<sup>66</sup> ». La dissimulation, Henri II la recommande à Jean du Bellay, lorsqu'il lui demande en novembre 1547 de ne hasarder « aulcun escript qui touche de moy ne de vous, car l'on sçayt bien qui vous estes et quel lieu vous tenez aupres de moy, mais y aller le plus secretement, saignement et modestement que vous pourrez, sans en conferer ne communiquer sinon à ung ou deulx des principaulx de la faction; et accoustrez si bien le cas que si mal advient je ne y puisse estre allegué ne suspeçonné<sup>67</sup> ». Enfin, héritier du réseau de renseignement mis en place par son frère Guillaume, Jean du Bellay sait que l'information est un élément crucial. Le 5 avril 1544, Claude Cottereau, secrétaire du cardinal Jean du Bellay – dont les *De iure et privilegiis militum libri tres* lui sont dédiés par Dolet<sup>68</sup> –, écrit à Jean du Bellay que le roi « sçait la despense [qu'il a] faicte secretement en espies pour savoir des nouvelles<sup>69</sup> ».

61 Joachim du Bellay, *Les Regrets*, sonnet LXXXII, v. 2-3.

62 *Id.*, *La Deffence et illustration de la langue françoise*, éd. J.-C. Monferran, Genève, Droz, 2001, p. 67, 15 février 1549.

63 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 883, p. 248.

64 BnF, ms. fr. 5150, f. 83-84, Jean du Bellay à Étienne Boucher, [14 août 1551] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

65 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 876, p. 235, Jean du Bellay à Charles de Guise, 27 juillet 1548.

66 *Ibid.*, n° 768, p. 12-13, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, mi-septembre 1547.

67 *Ibid.*, n° 773, p. 31, Henri II à Jean du Bellay, 5 novembre 1547.

68 *Claudii Coteraei De iure et privilegiis militum libri tres. Ad haec de officio imperatoris liber*, Lugduni, E. Dolet, 1539. Voir *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. III, p. 484.

69 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. III, p. 253, Claude Cottereau à Jean du Bellay, 5 avril 1544, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 28 janvier 1548.

Ainsi, même en apparence pacifiée, la ville demeure le lieu d'âpres luttes, un terrain où le plus habile l'emporte, celui qui sait être renard pour mieux déceler les autres renards, à l'image de du Bellay qui, à propos de Paul III, avoue à Montmorency avoir cherché, après que le pape l'a mis « en bien longs raisonnementz », « tous les coings, recoings et cabinetz de ce *vieil et renardique cerveau* »<sup>70</sup>. La métaphore spatiale sert ailleurs à l'éloge du prudent François de Bouliers, « vieil bon homme » qui « a des cabinetz en son cerveau qu'il n'ouvre a chascun ne a toutes heures. Croyez que c'est ung magister<sup>71</sup> ! ». La diplomatie comme la ville est l'espace où il est vital de percer les secrets d'autrui et de préserver les siens.

Est-ce à dire que l'utilitarisme l'emporte définitivement dans la vision de la cité ? Probablement pas, car elle inclut heureusement des espaces et des instants différents, pacifiés, plus gratuits et détachés d'un but concret, peut-être plus humanistes : le temps de la fête et l'espace du jardin, instant et lieu d'une unité restaurée même si elle reste fragile.

194

#### LA VILLE PACIFIÉE : LA FÊTE ET LE JARDIN

La ville est aussi le lieu d'une harmonie retrouvée à travers la fête, à l'image de celle que décrit la *Sciomachie* de Rabelais, récit des festivités gargantuesques du 14 mars 1549 à l'occasion de la naissance du dauphin, Louis d'Orléans. Or, Rabelais, « architriclin loyal » comme il se nomme dans le prologue du *Tiers Livre*<sup>72</sup>, son « Pantagruel » comme l'appelle Jean du Bellay dans une missive de 1548<sup>73</sup>, relève *in fine* deux détails marquants : l'absence de querelle et de vols<sup>74</sup>. Le banquet, « dressé en sumptuosité et magnificence si grande qu'elle pouvoit effacer les celebres banquetz de plusieurs anciens Empereurs Romains et Barbares », rétablit dans la cité une nouvelle et fragile harmonie, où la demeure du cardinal est « ouverte à tous venans, quelz qu'ils fussent, tout iceluy jour »<sup>75</sup>.

70 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, p. 90.

71 BnF, ms. fr. 20448, p. 295-298, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, [15 mai 1556] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VII, à paraître.

72 Rabelais, *Les Cinq Livres*, éd. Jean Céard, Gérard Defaux et Michel Simonin, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de Poche », 1994, p. 551. Cf. Jn 2, 8-9.

73 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 818, p. 126, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 18 février 1548.

74 Rabelais, *La Sciomachie & festins faits à Rome au Palais de mon seigneur reverendissime Cardinal du Bellay, pour l'heureuse naissance de mon seigneur d'Orleans*, Lyon, S. Gryphe, 1549, dans Richard Cooper, *Rabelais et l'Italie*, Genève, Droz, 1991, p. 204.

75 *Ibid.*, p. 202-203.

Le *locus amoenus* que constitue le jardin est un autre havre réel, espace du quant-à-soi et de l'*otium*. Bien avant *La Deffence et illustration de la langue françoise*, l'association entre le livre et l'horticulture est fréquente dans la correspondance du cardinal, où « [s]e rendre à [s]on premier mestier des jardins et estudes<sup>76</sup> » et « aller achever [s]es jours parmy [s]es livres et jardins<sup>77</sup> » constitue une tentation fréquente, qui relève à la fois de l'idéal rêvé et de la réalité concrète. Germain de Brie loue en effet dès 1533 les jardins de Saint-Maur, ces *horti Sallustiani* qu'il oppose à ses propres *horti Diogeniani*<sup>78</sup>. Dans l'ode 18 de ses *Poemata*, Jean du Bellay, qui salue ses amis magistrats venus le trouver à Saint-Maur (de Lion, L'Hospital, Tiraqueau, Drac), se plaint que Paris le retienne « prisonnier de ses entraves d'or<sup>79</sup> » et s'extasie devant la *varietas* de ses jardins de Saint-Maur, « paradis de salubrité, amenité, serenité » comme les décrit Rabelais<sup>80</sup>. À Ostie, dont il devint l'évêque le 29 mai 1555, Jean du Bellay fait aménager de somptueux jardins qu'évoque Michel de L'Hospital dans la première épître de ses *Carmina*. Le 19 janvier 1555, Jean du Bellay écrit ainsi souhaiter à Montmorency, pour son château de Chantilly, « ung vial que je fais icy [Porto] achever de deux grandes lieues de long, en lieu sablonneux, où les plus fascheuses umbres qui soient d'ung bout à l'autre sont de lauriers, mirthes, cerisiers marins avec chevreulx, faizans et toutes sortes d'oyseaulx de tous costez<sup>81</sup> ». Et dans Rome même, devant les thermes de Dioclétien, Jean du Bellay fait aménager ses *horti Bellaiani*, « *piantati dentro dele rovine delle terme Diocleziane* » comme le précise Ligorio<sup>82</sup>.

Les moments de relative quiétude permettent à Jean du Bellay d'orner ces jardins, ceux de ses protecteurs et les collections du roi d'antiquités dont il est autant passionné que toute cette « Rome fouillant son antique sejour<sup>83</sup> ». Passion

76 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1081, p. 274, mémoire, 4 juillet 1549.

77 BnF, ms. fr. 20447, p. 347-350, Jean du Bellay à Henri II, 16 janvier 1555 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

78 *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. III, n° I, 148 bis, p. 459-464.

79 « *Lutetia / Ingens compendibus me / Constrictum tenet aureis* » (Jean du Bellay, *Poemata*, éd. G. Demerson et R. Cooper, Paris, STFM, 2006, p. 208-209, v. 22-24). Voir les épigr. 3 et 4, p. 112-113.

80 Rabelais, *Les Cinq Livres*, éd. cit., p. 879, à Odet de Châtillon.

81 BnF, ms. fr. 20447, p. 367-370, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 19 janvier 1555 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître.

82 Pirro Ligorio, *Antichità romane*, Turin, Arch. di Stato, ms. A.II, 1, f. 32r. Voir I. Belli Barsali, *Ville di Roma. Lazio I*, Milan, Giuffrè, 1970, p. 24.

83 Joachim du Bellay, *Les Antiquités de Rome*, s. XXVII, v. 9. Voir A. Bertolotti, « L'inventario di tutte le anticaglie del Cardinale du Bellay fatto da Claudio Lusener scultore dello stesso, fatto a di 19 febbraio 1560 », dans *Artisti francesi in Roma nei secoli XV, XVI e XVII. Ricerche e studi negli Archivi Romani*, Mantova, Mondovì, 1886, p. 40-44 ; M. Clédât, « Le musée de sculpture du cardinal du Bellay à Rome », *Courrier de l'Art*, vol. III, 1883, p. 99-100 et 206-208.

communicative semble-t-il, puisqu'à propos de tables de prophire et d'albâtre de Sébastiano Gualterio, Charles de Guise lui confie que « j'ay aprins de vous à reuerer et aymer les antiquitez et que j'en suis à vostre appetit et pour vous ensuyvre en cela autant desyrant que de chose du monde<sup>84</sup> ». Ces antiquités enfouies à Rome, Jean du Bellay les achète ou les fait exhumer. Ainsi, à Charles de Guise, il écrit le 23 février 1548 qu'il va épargner « de quoy achapter des antiquailles<sup>85</sup> ». Le 24 juin 1550, il écrit à son architecte Philibert de L'Orme pour lui préciser les dimensions de la « teste d'une Venere, telle que je suis seur n'estre surpassé d'aultre », destinée au château d'Anet du connétable<sup>86</sup>. Quelques jours plus tôt, le 7 juin, Diane de Poitiers se réjouit de voir bientôt le cardinal de retour lui « apporter des marbres pour ma maison, aussi je m'y attends bien et fais garder les plus belles places<sup>87</sup> ». De fait, les fouilles que le cardinal organise sont attestées dès 1534 par Rabelais dans la dédicace de son édition de la *Topographia antiquae Romae* de Marliani<sup>88</sup> ainsi que dans la première des épîtres de Michel de L'Hospital, qui illustre ces deux pratiques antiquisantes :

*Nec quia rumor erat magno conquirere sumptu  
Insignes statuas auroque rependere signa,  
Perfodere ingentes tumulos, veterumque labores  
Eruere artificum terrae penetralibus imis [...]*<sup>89</sup>

La « vive antiquité », inscrite dans le marbre et le porphyre et qu'évoqueront *Les Antiquités* de Joachim du Bellay, est une réalité bien concrète de la ville humaniste vécue par Jean du Bellay.

Pourtant, même au cœur de cet humanisme avide d'harmonie et de culture, le conflit et la lutte subsistent. Exhumée, la Rome antique est aussi l'objet d'âpres luttes. Pour preuve la manière dont Pirro Ligorio assimile les fouilles

<sup>84</sup> *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 993, p. 74-75, Charles de Guise à Jean du Bellay, 20 février 1549.

<sup>85</sup> *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, n° 820, p. 129, Jean du Bellay à Charles de Guise, 23 février 1548.

<sup>86</sup> *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1158, p. 382, Jean du Bellay à Philibert de L'Orme, 24 juin [1550]. Philibert de L'Orme s'intitule « architecte de monseigneur le reverendissime Jehan, cardinal du Bellay » (AN, MC, Et. VIII, 184, 1<sup>er</sup> juillet 1543).

<sup>87</sup> *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. V, n° 1145, p. 365, Diane de Poitiers à Jean du Bellay, 7 juin [1550].

<sup>88</sup> « *Nec tibi fuit satis exposita [monumenta] vidisse, eruenda etiam curasti* » (*Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. I, n° 198, p. 417).

<sup>89</sup> Michel de L'Hospital, *Epistolarum seu sermonum libri sex*, Paris, 1585, p. 2, l, 1, « *Ad Musas Romanas, ut Bellaium Cardinalem Romae commorantem, in patriam remittant* », v. 40-43 ; éd. P. Galand et L. Petris, Genève, Droz, 2014, p. 40-41 : « La rumeur courait bien qu'à grands frais il [Jean du Bellay] acquérait d'admirables statues, et achetait à prix d'or des œuvres d'art, fouillait d'immenses tertres, et qu'il faisait aux profondeurs secrètes de la terre les travaux des anciens artistes ».

de Jean du Bellay à un pillage en bonne et due forme, comme par exemple à Porto, dont du Bellay devient l'évêque le 11 décembre 1553 et où « *v'è stato cavato nelle rovine dal cardinale Bellaio vescovo Portuense e spogliato il luogo e portatone via due iscrizzioni bellissime, privando il luogo del suo onore*<sup>90</sup> ». À peine devenu titulaire de saint Hadrien le 9 avril 1548, du Bellay ne perd pas de temps et Ligorio regrette que « *prima fu cominciato a spogliare da Giovanni Bellaio* » : en faisant fouiller les fondements du temple d'Hadrien, du Bellay trouve, selon Ligorio, un splendide vase de porphyre, et « *lo imbarcò con l'altre belle cose che avea spogliate, e per giudizio d'Iddio sono annegate per averle portate fuor della città ancor che fussero sopra di ciò molte scomuniche de' beatissimi pontefici* »<sup>91</sup>. Et de fait, le 26 juin 1550, Jean du Bellay écrit à Montmorency qu'un de ses bateaux, qui rapportait en France des antiquités, a été coulé par les pirates musulmans au large de Piombino ; il regrette amèrement la perte d'une pièce de porphyre, « la plus excellente qui fust en la Chrestienté<sup>92</sup> ». Le cardinal tente de récupérer le précieux chargement mais, le 4 octobre, François de Bouliers lui annonce que « *voz mariniés [...] sont mortz tous deux à l'hospital*<sup>93</sup> ». Encore une année plus tard, le 12 mai 1551, il écrit à Côme de Médicis pour qu'il veuille « *ordonner à vostre maistre d'hostel qu'il feist faire toute extreme diligence de faire retirer de mer une grande piecze de porphyre que l'an passé les coursaires osterent à mes gens ou canal de Plombin et misrent le navire a fondz*<sup>94</sup> ». Loin de n'être qu'une image, la *translatio* prend donc des tournures parfois très concrètes et matérielles, dès l'impulsion décisive donnée par François I<sup>er</sup>.

En août 1551, au paroxysme de la crise gallicane, depuis son domaine de Saint-Maur-les-Fossés, Jean du Bellay craint même que ses biens, comme ceux de Catherine de Médicis, soient confisqués, et il recommande prestement à

90 Pirro Ligorio, *Antichità romane*, Naples, Bibl. nazionale, XIII.B.1, f. 268r.

91 *Id.*, *Antichità romane*, BnF, ms. ital. 1129, p. 329. Voir C. Occhipinti, « Il cardinale Jean du Bellay visto da Pirro Ligorio. Statuaria antica e architettura moderna, tra Roma e Parigi », dans Frédérique Lemerle, Yves Pauwels et Gennaro Toscano (dir.), *Les Cardinaux de la Renaissance et la modernité artistique*, Lille, IRHIS/CEGES/Université de Lille 3, 2009, p. 133-147.

92 RGADA, fonds 81, vol. 16, f. 143, Jean du Bellay à Anne de Montmorency, 26 juin [1550] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître. Voir Bertrand Jestaz, « L'exportation des marbres de Rome de 1535 à 1571 », *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome*, 1963, p. 454, n° 21, 25 et 26.

93 BnF, Dupuy 264, f. 164-168, François de Bouliers à Jean du Bellay, 4 octobre 1550 ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, t. VI, à paraître.

94 Florence, Arch. di Stato, Mediceo del Principato 3720, f. 79, Jean du Bellay à Côme I<sup>er</sup>, 12 mai [1551] ; *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. VI, à paraître. Jean du Bellay en parle encore à François de Bouliers le 18 août 1551 : « Touchant mon porphyre, j'en feray de rechief entendre ma fantasie au duc de Florence » (BnF, ms. fr. 5150, f. 71-74).

François de Bouliers de mettre ses antiquités en lieu sûr chez le cardinal Salviati, « de peur que quelque desastre y survinst » :

Faictes que au plus tost maistre Jacques<sup>95</sup> prenne en plastre toutes les belles teste qui luy restent à faire, car il les pourra faire decza de marbre. Quant à la statue qu'on demande tant, je seroye d'avis qu'on la transportast du lieu où elle est en ung aultre, mais en la mesme maison : c'est à dire qu'on la changeast d'une cave en aultre, et assez avant en terre, le tout bien secrettement car il pourroyt estre qu'estant cy-apres entendu que mes antiquailles auront esté en la cave où elles sont, l'on envoiroyt y fouiller. Le temps donnera apres le moyen de la tirer de là où en faire aultre chose, car pour riens je ne veulx que l'autre ayt ceste victoire *suz moy de le m'avoir fait reconnoistre*. Si le Pape me a osté ma pierre, à tout le mains qu'il en prinst la moictié et me laissast l'autre : il a assez d'aultres moyen[s] d'en avoir et moy non. C'est une trop grande injustice. Touchant mon porphire, j'en feray de rechief entendre ma fantasie au duc de Florence<sup>96</sup>.

198

Il y a les antiquités que l'on exhume, exhibe et exporte ; il y a aussi celles qui, après avoir été difficilement acquises, sont perdues ou doivent être enterrées. Exhumé, même l'objet le plus statique est ainsi soumis aux aléas politiques et aux intérêts financiers et culturels qui ébranlent la cité. À propos d'une statue découverte par Jean du Bellay à San Lorenzo in Panisperna et transportée dans ses *Horti Bellaiani*, Pirro Ligorio déplore précisément que les statues soient devenues instables puisque convoitées, changeant presque de nom « *perché non più stando ove stavano come immobili dove le locavano, perché ora, avendo rotti i piedi e gli embasamenti e trasportate, sono fatte instabili e venali*<sup>97</sup> ».

Parlant de Jean du Bellay, Lucien Romier évoquait un cardinal « plus humaniste que politique<sup>98</sup> ». Il est permis d'en douter car l'imbrication entre l'humanisme et le politique est chez lui aussi constante que complexe, ses projets politiques se nourrissant de lectures et de réflexes d'humaniste. Les villes rêvées, projetées, menacées ou redécouvertes ne s'opposent pas chez cet humaniste, qui sait combien les projets naissent de rêves enrichis du passé et tournés vers les possibles.

95 Jacques d'Erbe, qui apparaît dans la *Lista familiarum cardinalis* juste après « *Claudius Lonzonier sculptor* », en qualité de « *Picardus sculptor et architettor per 3 annos completos et mense unum* » (Rome, Arch. di Stato, Corporazioni religiose femminili S. Susanna 4447, fasc. 13, n° 36 ; édité dans C. Michon et L. Petris (dir.), *Le Cardinal Jean du Bellay, op. cit.*, p. 324).

96 BnF, ms. fr. 5150, f. 71-74, Jean du Bellay à François de Bouliers, 18 août 1551.

97 P. Ligorio, *Antichità romane*, Turin, Arch. di Stato, a.II.1, f. 32r, cité par C. Occhipinti, « Il cardinale Jean du Bellay », art. cit., p. 146.

98 Lucien Romier, *Les Origines politiques des guerres de religion d'après des documents originaux inédits*, t. I, *Henri II et l'Italie (1547-1555)* [1913], Genève, Slatkine, 1974, p. 111.

Un regard utilitaire l'emporte pourtant et, lorsqu'il écrit en 1548 que Henri II « fait maintenant une extreme despence pour boulevarder tout a ung coup l'Escosse de forteresses, gens, pouldres, vivres et munitions », la forteresse militaire prime déjà la ville humaniste<sup>99</sup>. Homme d'Église, Jean du Bellay a beau poser à de multiples reprises en « cleric d'armes », ou rétorquer à la fin de 1544 à l'amiral d'Annebault sur le point de l'empoigner et de lui donner « cent cops de poignard » qu'il connaît son habitude « de vouloir assaillir et oultraiger ceulx qui ne pourtoient aucunes armes »<sup>100</sup>, il n'en est pas moins très attentif aux réalités militaires et politiques, comme son secrétaire Rabelais.

Ainsi, lorsque Brantôme estime que Jean du Bellay « estoit prompt et soudain, et haut à la main autant qu'homme de guerre<sup>101</sup> », lorsque bien des poètes jouent sur la paronymie Bellay/*bellum* pour louer la valeur martiale presque interchangeable des frères du Bellay<sup>102</sup>, il n'y a pas de confusion entre Guillaume et Jean : ce dernier, bien qu'homme d'Église, fut d'abord un serviteur du roi et un diplomate habitué à percevoir la ville comme un lieu de luttes politiques et militaires pour la conquête et le maintien du pouvoir, un espace de confrontation chaotique d'où pourrait, peut-être, un jour, émerger une précaire harmonie.

99 « Ce qui a esté remonstré a Nostre Saint-Père pour les decimes d'Escosse » (*Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. IV, p. 408, Jean du Bellay, [novembre-décembre 1548]).

100 Vienne, Staatsarchiv, Frankreich, Berichte 10, f. 40r-v ; cité dans *Correspondance du cardinal Jean du Bellay*, éd. cit., t. III, p. 277, n. 2.

101 Brantôme, *Grands Capitaines françois*, dans *Œuvres complètes*, éd. Ludovic Lalanne, Paris, Renouard, 1864-1882, 11 vol., t. III, p. 99-102.

102 Voir S. Guillet-Laburthe, « Le cardinal du Bellay, mécène, sage et sauveur. Pour une étude poétique de la figure de l'ami dans l'œuvre du poète Jean Salmon Macrin », dans P. Galand-Hallyn, S. Laigneau, C. Lévy et W. Verbaal (dir.), *La Société des amis à Rome et dans la littérature médiévale et humaniste*, Turnhout, Brepols, 2008, p. 275-303.



## ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- BARON, Hans, *The Crisis of the Early Italian Renaissance: Civic Humanism and Republican Liberty in an Age of Classicism and Tyranny*, Princeton, Princeton University Press, 1955.
- , *In Search of Florentine Civic Humanism: Essays on the Transition from Medieval to Modern Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1988.
- BARRAL-BARON, Marie, « Du rêve à l'enfer : Érasme et Bâle », dans Francine-Dominique Liechtenhan (dir.), *Histoire, écologie et anthropologie. Trois générations face à l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie*, Paris, PUPS, 2011, p. 117-135.
- BENEDICT, Philip (dir.), *Cities and Social Change in Early Modern France*, London, Unwin Hyman, 1989.
- BERCHTOLD, Alfred, *Bâle et l'Europe. Une histoire culturelle*, Lausanne, Payot, 1990.
- BERENGO, Marino, *L'Europa delle città. Il volto della società urbana europea tra Medio Evo ed Età moderna*, Turino, Einaudi, 1999.
- BERTRAND, Gilles, et TADDEI, Ilaria (dir.), *Le Destin des rituels. Faire corps dans l'espace urbain, Italie-France-Allemagne | Il destino dei rituali. «Faire corps» nello spazio urbano, Italia-Francia-Germania*, Rome, École française de Rome, 2008.
- BOONE, Marc, *À la recherche d'une modernité civique. La société urbaine des anciens Pays-Bas au bas Moyen Âge*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2010.
- BOONE, Marc, et PRAK, Maarten (dir.), *Statuts individuels, statuts corporatifs et statuts judiciaires dans les villes européennes (Moyen Âge et Temps modernes)*, Louvain, Garant, 1996.
- BOUTIER, Jean, LANDI, Sandro, et ROUCHON, Olivier (dir.), *Florence et la Toscane, XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Les dynamiques d'un État italien*, Rennes, PUR, 2004.
- BRABANT, Margaret (dir.), *Politics, Gender, and Genre: The Political Thought of Christine de Pizan*, Boulder, Westview Press, 1992.
- BRYANT, Lawrence M., *The King and the City in the Parisian Royal Entry Ceremony: Politics, Ritual, and Art in the Renaissance*, Genève, Droz, 1986.
- BULST, Neithard, et GENET, Jean-Philippe (dir.), *La Ville, la bourgeoisie et la genèse de l'État moderne (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1988.
- CHAIX, Gérald (dir.), *La Ville à la Renaissance. Espaces, représentations, pouvoirs*, Paris, H. Champion, 2008.
- CHEVALIER, Bernard, *Les Bonnes Villes, l'État et la société dans la France de la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, Orléans, Paradigme, 1995.

- CHIABÒ, Maria, D'ALESSANDRO, Giuisi, PIACENTINI, Paola, et CONCETTA, Ranieri (dir.), *Alle origini della nuova Roma: Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992.
- CLARK, Peter, et LEPETIT, Bernard (dir.), *Capital Cities in their Hinterlands in Early Modern Europe*, Aldershot/Brookfield, Scolar Press/Ashgate, 1996.
- COCULA, Anne-Marie, *Montaigne, maire de Bordeaux*, Bordeaux, L'horizon chimérique, 1992.
- COOPER, Richard, « Poetry in Ruins: The Literary Context of du Bellay's Cycles on Rome », *Renaissance Studies*, vol. 3, n° 2, 1989, p. 156-166.
- COSTE, Laurent, « Les jurats de Bordeaux et Montaigne (1581-1585) », *Nouveau Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, 2008, p. 301-323.
- , *Messieurs de Bordeaux. Pouvoirs et hommes de pouvoirs à l'hôtel de ville (1548-1789)*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest/Centre aquitain d'histoire moderne et contemporaine, 2006.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Venise, une invention de la ville (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 1997.
- , *Les Villes vivantes. Italie, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2009.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth (dir.), *Pouvoir et édilité dans l'Italie communale et seigneuriale*, Rome, École française de Rome, 2003.
- CROUZET-PAVAN, Élisabeth, et LECUPPRE-DESJARDIN, Élodie (dir.), *Villes de Flandre et d'Italie (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle). Les enseignements d'une comparaison*, Turnhout, Brepols, 2008.
- D'AMICO, John F., *Renaissance Humanism in Papal Rome: Humanists and Churchmen on the Eve of Reformation*, Baltimore/London, John Hopkins University Press, 1983.
- DANESI SQUARZINA, Silvia (dir.), *Roma, centro ideale della cultura dell'antico nei secoli XV e XVI: da Martino V al sacco di Roma 1417-1527*, Milano, Electa, 1989.
- DESCIMON, Robert, « Réseaux de famille, réseaux de pouvoir ? Les quartiers de la ville de Paris et le contrôle du corps municipal dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle », dans François-Joseph Ruggiu, Scarlett Beauvalet et Vincent Gourdon (dir.), *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe*, Paris, PUPS, 2004, p. 153-186.
- DIEFENDORF, Barbara B., *Paris City Councillors in the Sixteenth Century: The Politics of Patrimony*, Princeton, Princeton University Press, 1983.
- ENGEL, Evamaria, LAMBRECHT, Karen, et NOGOSSEK, Hanna (dir.), *Metropolen im Wandel: Zentralität in Ostmitteleuropa an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit*, Berlin, Akademie Verlag, 1995.
- ESPINOSA, Aurelio, *The Empire of the Cities: Emperor Charles V, the Comunero Revolt, and the Transformation of the Spanish System*, Leiden/Boston, Brill, 2009.
- FINLEY-CROSWHITE, S. Annette, *Henry IV and the Towns: The Pursuit of Legitimacy in French Urban Society, 1589-1610*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- FIORE, Francesco Paolo (dir.), *La Roma di Leon Battista Alberti. Umanisti, architetti e artisti alla scoperta dell'antico nella città del Quattrocento*, Milan, Skira, 2005.

- GENSINI, Sergio (dir.), *Roma capitale (1447-1527)*, San Miniato, Pacini, 1994.
- GILLI, Patrick, LE BLÉVEC, Daniel, et VERGER, Jacques (dir.), *Les Universités et la ville au Moyen Âge. Cohabitation et tension*, Leiden/Boston, Brill, 2007.
- GUGGISBERG, Hans R., *Basel in the Sixteenth Century: Aspects of the City Republic before, during and after the Reformation*, St. Louis, Center for Reformation Research, 1982.
- HANKINS, James (dir.), *Renaissance Civic Humanism: Reappraisals and Reflexions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- LE GALL, Jean-Marie (dir.), *Les Capitales de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2011.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XIX-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.
- MAIRE VIGUEUR, Jean-Claude (dir.), *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes, XIII-XV<sup>e</sup> siècle. Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Rome, École française de Rome, 1989.
- McKELLAR, Elizabeth, *The Birth of Modern London: The Development and Design of the City, 1660-1720*, Manchester/New York, Manchester University Press, 1999.
- MUIR, Edward, *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, Princeton University Press, 1981.
- NAGLE, Jean, « François I<sup>er</sup> et la Nouvelle Rome (1528-1547) », dans Louis Bergeron (dir.), *Paris. Genèse d'un paysage*, Paris, Picard, 1989, p. 93-104.
- NAUWELAERTS, Marcel, « Érasme et Gand », *De Gulden Passer*, n° 47, 1969, p. 152-177.
- OERI, Hans Georg, « Erasmus und Basel », *Basler Stadtbuch*, n° 107, 1986, p. 156-157.
- RAMSEY, Paul A. (dir.), *Rome in the Renaissance. The City and the Myth*, Binghamton, Center for Medieval and Early Renaissance Studies, 1982.
- RANDALL, Michael, *The Gargantuan Polity: On the Individual and the Community in the French Renaissance*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.
- RICHARDS, E. J., « Where are the Men in Christine de Pizan's *City of Ladies*? Architectural and Allegorical Structures in Christine de Pizan's *Livre de la Cité des Dames* », dans Renate Blumenfeld-Kosinski, Kevin Brownlee, Mary Speer et Lori Walters (dir.), *Translatio Studii. Essays by his Students in Honor of Karl D. Uitti for his Sixty-Fifth Birthday*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi, 2000, p. 221-243.
- RODOCANACHI, Emmanuel, *Les Institutions communales de Rome sous la papauté*, Paris, Picard, 1901.
- ROSSEAUX, Ulrich, *Städte in der Frühen Neuzeit*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2006.
- SCHILLING, Heinz, *Die Stadt in der frühen Neuzeit*, München, R. Oldenbourg, 1993.
- SPERLING, Jutta, *Convents and the Body Politic in Late Renaissance Venice*, Chicago, University of Chicago Press, 1999.
- TREXLER, Richard C., *Public Life in Renaissance Florence*, New York, Academic Press, 1980.

TRINQUET, Roger, « Quand Montaigne défendait les privilèges des vins de Bordeaux »,  
*Revue historique de Bordeaux*, nouvelle série, n° V, 1956, p. 263-266.

## Index

- A** \_\_\_\_\_
- Acciaiuoli, Donato 33, 45  
Accursius 144  
Aegidius, Petrus *voir* Gillis, Pieter  
Alberti, Leon Battista 123-124, 134, 184, 186  
Albertini, Rudolf 244  
Albizzi (famille) 36-37  
Albon, Jacques d' (maréchal de Saint-André) 75  
Alciat, André 143-152  
Alcuin 90, 215  
Alesme, Geoffroy d' 164, 167  
Althusius, Johannes 238, 246, 248-249  
Amalteo, Giovanni Battista 273  
Amboise, Georges d' 72, 165, 204, 263, 297  
Ambroise (saint) 273, 285-286  
Amerbach, Boniface 115-116, 121  
Ammonio, Andrea 114  
Andoins, Corisande d' 179  
Androuet du Cerceau, Jacques 226, 229, 232-235  
Aneau, Barthélemy 75, 141-143, 150, 152, 232  
Anjorant, Jean 67, 69  
Anjou, François d' 25, 27-28  
Anjou-Duras, Ladislas d' 130  
Antoniano, Silvio 273, 275  
Aragazzi, Bartolomeo 134  
Aristote 43, 92, 102, 111-113, 184, 240, 246, 275-276  
Arnolfo di Cambio 38  
Aubigné, Théodore Agrippa d' 221  
Audebert, Germain 209, 213  
Audebert, Nicolas 203, 209, 213  
Augustin (saint) 43, 93-94, 153, 281  
Ausone 206-210, 217-219, 290, 296
- B** \_\_\_\_\_
- Bade, Josse 67  
Badoer, Federico 245  
Barbon, Nicholas 250  
Barzizza, Gasparino 132  
Bascapè, Carlo 282, 286  
Bavière, Isabeau de 89, 91  
Bayguera, Bartolomeo 128-129, 131  
Béatrizet, Nicolas 234-235  
Beauregard, Thomas de 173  
Béda, Noël 117, 140  
Bellay, Guillaume du 187, 190  
Bellay, Jean du 181-199, 236, 242  
Bellay, Joachim du 56, 58, 193, 195-196, 205, 216, 225-226, 228-229  
Bellay, Marie du 186  
Bellay, Martin du 186, 190  
Belleforest, François de 212, 232  
Bellièvre, Pomponne de 83  
Bembo, Pietro 201  
Berland, Pey 300  
Bertrand, Nicolas 35, 231  
Bessarion, Basilius 113  
Biondo, Flavio 124  
Boccalini, Traiano 249  
Bodin, Jean 241-242  
Boèce 43  
Bogucka, Maria 249  
Boileau, Nicolas 204

- Bonaventure (saint) 80  
 Bonfons, Nicolas 212, 242  
 Boniface IX 129  
 Boone, Cornelis 21  
 Borromée, Charles 269-275, 277-288  
 Borromée, Frédéric 288  
 Boscoli, Pier Paolo 279  
 Bossche (famille) 21  
 Botero, Giovanni 246-247  
 Bouchet, Jean 231  
 Bouliers, François de 185, 194, 197-198  
 Bourbon, Charles de 58, 189, 220  
 Bourbon, Marie de 91  
 Bourbon, Nicolas 213  
 Boutray, Raoul 203-204  
 Brach, Pierre de 205-208, 216-220, 296, 299  
 Brantôme, Pierre de Bourdeille 159, 199  
 Brie, Germain de 195  
 Bruni, Leonardo 37, 43, 45, 126, 130-132, 135, 203, 238, 258  
 Bruschius, Gaspar 210  
 Buchanan, George 291-292, 294  
 Budé, Catherine 69  
 Budé, Dreux I (secrétaire du roi) 66-67  
 Budé, Dreux II (trésorier et garde des chartes) 66-67  
 Budé, Dreux III (avocat du roi aux Requêtes de l'Hôtel) 69  
 Budé, Guillaume 47, 53-54, 61-70, 141, 144-147, 152, 212  
 Budos, Raymond (jurat de Bordeaux) 175  
 Buonaccorso da Montemagno 42, 44-45  
**C** \_\_\_\_\_  
 Calvete de Estrella, Juan Cristobal 15  
 Calvin, Jean 69, 110, 145  
 Calvo, Marco Fabio 230, 235  
 Camerarius, Joachim I<sup>er</sup> 210  
 Campanella, Tommaso 140-143, 150-152, 202  
 Canisius, Pierre 110  
 Capiton, Wolfgang Fabricius 115, 117  
 Caprariis, Vittorio de 241  
 Carrion, Louis 211  
 Catherine de Médicis 57, 72, 81, 181-182, 186, 197  
 Celtis, Conrad Pickel 203  
 Cesano, Gabriele 132, 242  
 Champier, Symphorien 231  
 Chappuys, Gabriel 202  
 Charlemagne 215-216  
 Charles VI 89, 91, 100  
 Charles VII 72, 219  
 Charles VIII 65, 73, 187, 218  
 Charles IX 59, 72, 76-77, 80, 86, 157, 164, 207, 232, 254, 264, 289, 296-297  
 Charles le Téméraire 20-21, 23  
 Charles Quint 19, 25-27, 113, 115, 243  
 Chartier, Alain 101  
 Chasseneux, Barthélemy de 145, 231  
 Chastellain, Georges 21-22  
 Chesneau, Nicolas 232  
 Christian IV (roi du Danemark) 210  
 Christine de Pizan 89-107  
 Chrysoloras, Manuel 128, 137-138  
 Chytraeus, Nathan 209-211, 213-214  
 Ciceri, Francesco 276  
 Cicéron 41, 43, 111, 203, 272, 274-276  
 Claveau, Jean de 164, 175  
 Clément VII 201  
 Clément VIII 86  
 Cock, Hieronymus 30, 226  
 Cognet, Ange 212  
 Col, Gontier 98  
 Coligny, Gaspard de 263  
 Colli, Ippolito de 246  
 Colonna, Giovanni 127  
 Cosme I 184, 197

Compans (capitaine) 265  
Corio, Giulio Cesare 285  
Corrozet, Gilles 212, 266  
Cottureau, Claude 193  
Cursol, Guillaume de 164  
Curtius, Robert 205

## D

---

Darnal, Jean 160, 173  
Dati, Gregorio 39, 41, 45  
De Schryver, Corneille 17  
Démosthène 276  
Diane de Poitiers 75, 196  
Dioclétien 155, 195, 236  
Dolet, Étienne 193  
Donato, Pietro 132  
Doni, Antonfrancesco 202  
Drac, Adrien du 195  
Du Bellay *voir* Bellay  
Du Bourg, Anne 59  
Du Chesne, Léger 212  
Du Choul, Guillaume 225, 231-235  
Du Haillan, Bernard de Girard 208  
Du Mortier 58  
Du Pérac, Étienne 235-236  
Dumesnil, Baptiste 57  
Dunoyer, Pierre 173  
Dupérier, Pierre 164  
Duplessis, Bertrand 173  
Duplessis-Mornay, Philippe de 167, 179  
Duprat, Antoine 63, 204  
Durand, Jean-Étienne 232  
Durazzo, Charles de 239-240

## E

---

Épictète 269, 272  
Érasme 16, 17, 109-122, 213, 291  
Errault, François 67  
Esprinchard, Jacques 214, 218-219  
Este, Hercule d' 185  
Este, Hippolyte d' 186, 191

Estienne, Charles 230-231  
Eugène IV 124  
Euripide 276  
Eymar, Joseph 172-173  
Eyquem, Pierre 163, 165

## F

---

Faber, Johann 117  
Fabricius, Georg 209-210  
Farnèse, Alexandre 187, 190, 192  
Ferdinand I<sup>er</sup> 117  
Fiano, Francesco da 126-127, 129  
Ficin, Marcile 110, 112  
Figliodone, Danese 283  
Filelfo, Francesco 33  
Foix, Germain-Gaston de 157  
Foix, Paul de 155  
Fonseca, Alphonse 120-121  
Forcatel, Étienne 232  
Fort, Mathelin 164  
Foucault, Michel 247  
François I<sup>er</sup> 51, 53, 58, 61-63, 65-66, 140,  
188-190, 197, 204, 215, 230, 232, 255-256  
Frédéric II 57  
Froben, Johann 115, 120-121

## G

---

Gaius Caesar 146  
Galesino, Pietro 270  
Galland, Pierre 215  
Galopin, Jean 164  
Ganay, Jean de 53  
Garnier, Robert 232  
Gémiste Pléthon, Georges 113  
Gerson, Jean 100-101  
Giese, Tiedmann 203  
Gilles de Rome 102  
Gillis, Pieter 17  
Giocondo, Giovanni da Verona 213  
Giovio, Paolo 188  
Giussani, Giovanni Pietro 271

Góis, Damião de 203  
 Gontaud Biron, Arnaud de 159-160, 162, 175  
 Gonzague, Gonzaga 201, 283  
 Gottifredi, Bruto 182  
 Gottifredi, Pompeo 182  
 Gouvéa, André 291  
 Graunt, John 250  
 Grégoire XIII 201, 284-285, 287  
 Grévin, Jacques 205, 228  
 Grotius, Hugo 153  
 Guadagni, Marino 134  
 Gualterio, Sebastiano 196  
 Guicciardini, Francesco 187, 239, 241  
 Guillaume d'Orange 27  
 Guise, Charles de 187-188, 193, 196  
 Guise, Henri de 254  
 Guyot, Claude 253, 263-264, 266

## H

---

Harvey, Gabriel 250  
 Hédion, Caspar 117  
 Heemskerck, Maarten van 30  
 Heere, Lucas d' 27  
 Henri II 47, 50, 54-59, 62, 71-73, 75-76, 166, 181-182, 186, 190, 192-193, 195, 198-199, 219, 225-226, 232, 293  
 Henri III 83, 156-159, 161, 167, 172, 178, 202, 220-221  
 Henri IV 64, 72, 77-78, 83-86, 219, 296  
 Hentzner, Paul 214  
 Hermogenianus 147  
 Hessus, Helius Eobanus 203  
 Hogenberg, Frans 28, 30  
 Holbein, Hans 116  
 Homère 256  
 Hondt, Jean de 119-120  
 Horace 209

## I

---

Innocent VII 125-126, 130, 134-135

Isocrate 274

## J

---

Jean III le Pieux 291  
 Jean XXIII 128, 130, 133, 136  
 Jean Chrysostome (saint) 274  
 Jean de Hanville 205  
 Jean de Meung 98  
 Jeanne d'Arc 216  
 Jeanne, reine de Naples 240  
 Jérôme (saint) 43, 209  
 Jules III 191, 230  
 Jules César 137, 147, 182-183, 205, 259  
 Julien 55-56  
 Justinien I<sup>er</sup> 43, 145-147  
 Juvénal 204  
 Juvenibus, Domenico de 182

## K

---

Keysere, Pieter de 18  
 Knobelsdorf, Eustache von 203-204, 213, 215-216

## L

---

L'Advocat, Henry de 265  
 La Boétie, Étienne de 156, 208, 217  
 La Chassigne, Geoffroy de 51-52, 208, 220  
 La Loupe, Vincent de 52  
 La Planche, Louis Régnier de *voir* Régnier de la Planche, Louis  
 Lafréry, Antoine 226-228, 234-236  
 Lagebaston, Jacques Benoist de 159, 173, 208, 289-290, 295-296  
 Langes, Jean de 173  
 Lansac, Guy de 175  
 Lapeyre, Jean de 164  
 Laroque, Raymond de 164  
 Laski, Johannes 116  
 Latini, Brunetto 32  
 Le Lieur, Germain 67

- Le Lieur, Roberte 66, 69  
 Le Maistre, Gilles 50, 54  
 Le Picart (famille) 66-67, 70  
 Le Prestre, Claude 265  
 Le Sueur, Jean 263  
 Leconte, Antoine 67  
 Lemaître, Alexandre 167, 247, 250  
 Léon X 201, 230  
 Léonard de Vinci 185  
 L'Estoile, Pierre de 68, 220-221  
 Lescalopier, Nicolas 54  
 Lestonnac, Jeanne de 173  
 Lestonnac, Richard de 173  
 L'Hospital, Michel de 48, 58-59, 68-69,  
 193, 195-196, 261, 266, 294  
 Ligorio, Pirro 195-198, 230, 235  
 Lipse, Juste 211  
 Lonato, Pietro Antonio 284-285, 287  
 Lorenzetti, Ambrogio 41  
 Lorraine, Charles, cardinal de 253-254,  
 258, 262-263, 265  
 Loschi, Antonio 124, 126-127  
 Louis II d'Anjou 130  
 Louis IX 91  
 Louis XIII 73  
 Louis XIV 64  
 Louis d'Orléans 194  
 Loynes, François de 67  
 Luc (saint) 113  
 Lucien de Samosate 111, 202  
 Lucrece 272  
 Lupset, Thomas 141, 152  
 Lurbe, Gabriel de 162, 167, 219  
 Luther, Martin 116  
 Lycurgue 113  
**M**  
 Machiavelli, Niccolò 33, 217, 240-241  
 Macrobe 43  
 Maioragio, Marc'Antonio 275  
 Mandelot, François de 83  
 Manetti, Giannozzo 32-34  
 Manuce, Alde 201  
 Maramaldo, Landolfo 133  
 Marcellus 231  
 Marcus Fabius Calvus 230  
 Marie Stuart (reine d'Écosse) 57  
 Marino, Giambattista 204  
 Marle, Henri de 52  
 Marot, Clément 213  
 Martin V (Oddone Colonna) 125-126,  
 129  
 Martini, Simone 41  
 Massaini, Carlo 186  
 Matignon, Jacques Goyon de 158-160,  
 162, 166, 169-172, 218  
 Matthieu, Pierre 78, 84-85  
 Maximilien d'Autriche 19-20, 22  
 Médicis, Catherine de *voir* Catherine de  
 Médicis  
 Médicis, Côme de *voir* Cosme I  
 Médicis, Julien de 181-182, 184  
 Melissus, Paul Schede 210  
 Méréault, Jean 263-264  
 Merle, Léon de 173  
 Merville, sénéchal de 169-176  
 Mesmes, Henri de 156  
 Millanges, Simon 158, 163, 207, 292  
 Minos 113  
 Moneins, Tristan de 51, 293  
 Montaigne, Geoffroy de 173  
 Montaigne, Jean 52  
 Montaigne, Michel de 155-179, 205-  
 206, 211-213, 217  
 Montferrand, Charles de 172  
 Montluc, Blaise de 191, 206  
 Montmorency, Anne de 181-182, 186-  
 188, 191-195, 197  
 Montmorency, François de 253, 255,  
 259, 262-265

- More, Thomas 17, 68, 112, 140-143, 150-152, 202, 301
- Moreau, Jean 190
- Morelli, Giovanni di Pagolo 33-34, 39-40
- Münster, Sebastian 203
- N** \_\_\_\_\_
- Naujoks, Eberhard 243
- Niccoli, Niccolò 130
- Nogaret de La Valette, Jean-Louis de (duc d'Épernon) 83
- O** \_\_\_\_\_
- Œcolampade, Jean 117
- Olivier, François 56
- Oporinus, Johannes 209
- Ormaneto, Nicolò 277-278
- Orsini, Fulvio 209
- Orsini, Giordano 129, 134-135, 137
- Ortelius, Abraham 17
- Ovide 204-205
- P** \_\_\_\_\_
- Palmieri, Matteo 33-34, 38, 40, 42, 44-45
- Pandolfini, Filippo 33
- Panigarola, Francesco 269
- Paraclese 116
- Paradin, Guillaume 164, 219
- Paschal, Pierre de 225, 229, 232
- Pasquier, Étienne 47, 212
- Passerat, Jean 213
- Paul (saint) 109, 114, 281
- Paul III 194, 232
- Paul IV 186
- Paulin (évêque de Bordeaux) 218
- Pellegrino, Alessandro 272
- Pelletier, Thomas 221-222
- Pellican, Conrad 117
- Perrin, François 228, 231
- Pérusse d'Escars, Jacques de (sieur de Merville) *voir* Merville, sénéchal de
- Pétrarque, Francesco Petrarca 127, 129, 205
- Philippe II 25-27, 286
- Philippe IV le Bel 23, 54, 91, 216
- Philippe le Bon 20
- Pic de la Mirandole, Jean 143
- Piccolomini, Alessandro 192
- Pie II 114
- Piglio, Benedetto da 136-137
- Pirovano, Filippo 288
- Pithou, Pierre 189, 292
- Plantin, Christophe 17, 25-27
- Platina, Il 270
- Platon 111-115, 121-122, 202, 208, 258, 274
- Plaute 212
- Pogge, Le 124, 126, 128, 131, 134, 258
- Poliziano, Angiolo 33
- Polybe 53, 240
- Pontac, Jean de 173
- Porcari, Stefano 34, 42-43, 45
- Potier, Marie 173
- Prévost de Sansac, Antoine 170, 173, 206
- Prévost, Pierre 263-264
- Q** \_\_\_\_\_
- Quintilien 203, 276
- R** \_\_\_\_\_
- Rabelais, François 139-154, 183, 186, 194-196, 199, 202, 230
- Raemon, Florimond de 300
- Ram, Thomas de 174, 176
- Rangoni, Costanza 207
- Régnier de La Planche, Louis 253, 256-258, 260-261, 266
- Régnier, Pierre 164
- Resende, André de 203
- Reusner, Jeremias 210
- Reusner, Nikolaus von 210-211, 214
- Rhenanus, Beatus 115

Riant, Denis 54  
 Riccardi, Giacomo 288  
 Ritio, Ennio 276-277  
 Ritsere, Willem de 21  
 Romulus 52, 129  
 Roussel, Gérard 140  
 Rubys, Claude de 80-82  
 Rutilius Namatianus, Claudius 209

**S** \_\_\_\_\_

Sacchetti, Franco 34, 38-40  
 Saint-André, Pierre de 58, 75  
 Saint-Gelais, Louis de (sieur de Lansac)  
 191  
 Salamanca, Antonio 227  
 Salisbury, Jean de 90, 94-96  
 Salla, Pierre 231  
 Salm, comte de 210  
 Salutati, Coluccio 38, 43, 45, 128-129,  
 239  
 Sanguin, Jean 253, 263-264  
 Sannazar, Jacopo Sannazaro 213  
 Sansovino, Francesco 202, 245  
 Savelli, Horace 182  
 Savoie, Charles-Emmanuel de (duc de  
 Nemours) 51, 59, 83, 85  
 Savoie, Louise de 63  
 Savonarole, Jérôme 240  
 Sbruli, Riccardo 203  
 Scala, Bartolomeo 33  
 Scaliger, Jules César 207-208, 210-213,  
 292  
 Scépeaux, François de (maréchal de  
 Vieilleville) 81  
 Scève, Maurice 71, 73-76, 232  
 Scheurl, Christoph 245  
 Séguier, Pierre 49-50, 54, 56  
 Sénèque 43, 225  
 Serlio, Sebastiano 230-231  
 Serristori, Averrardo 184

Simeoni, Gabriello 225, 235  
 Socrate 121, 279  
 Solon 113, 258  
 Sonnius, Michel 232  
 Speciano, Cesare 285  
 Stefaneschi, Pietro 136-137  
 Stigel, Johannes 210  
 Stoa, Giovanni Francesco Conti 204-205,  
 216  
 Strada, Giacomo 235  
 Strazel, Jacques 215  
 Strozzi, Pierre 191  
 Sylvius, Jacques Dubois, dit 215

**T** \_\_\_\_\_

Taegio, Bartolomeo 276-277, 279-281,  
 283  
 Termes, Pierre de 173  
 Themistocles 242  
 Thomas (saint) 43  
 Thou, Christophe de 67, 212  
 Thou, Jacques Auguste de 68, 220-221  
 Timothée (saint) 114  
 Tiraqueau, André 52, 195  
 Tolomei, Claudio 242  
 Treihes, François 164  
 Trotti, Camillo 284, 287  
 Turnmet, Jehan 164  
 Turquam, Robert 63

**U** \_\_\_\_\_

Ulpian 146, 153

**V** \_\_\_\_\_

Vaillac, capitaine 165, 170-172  
 Valier, Agostino 273, 275  
 Van Buchel, Arnold 211-214, 218, 220-  
 221  
 Van der Noot, Jan 225-226  
 Van der Meersch, Clays 21  
 Vannozi, Bonifazio 247-249

- Varron 272  
 Vatable, François 215  
 Vergerio, Pietro Paolo (l'Ancien) 123, 126-127  
 Verino, Ugolino 203  
 Vico, Enea 228  
 Vigneulles, Philippe de 231  
 Villeneuve, Jean de 170, 173, 175-176  
 Villiers, Pierre de 27  
 Vinet, Élie 207-208, 232, 289-302  
 Virey, Claude-Énoch 213  
 Virgile 205  
 Viroli, Maurizio 244
- Visconti, Galeazzo 276-277  
 Visconti, Gaspare 288  
 Vredeman De Vries, Hans 27-28
- W** \_\_\_\_\_  
 Wechel, Chrétien 203, 209  
 Wielant, Philips 23-24
- Z** \_\_\_\_\_  
 Zabarella, Francesco 132  
 Zasius, Ulrich 147  
 Zwinger, Theodor 210  
 Zwingli, Ulrich 109-110, 117

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	7
<b>Élisabeth Crouzet-Pavan, Denis Crouzet &amp; Philippe Desan</b>	

### PREMIÈRE PARTIE CULTURES POLITIQUES, CULTURES HUMANISTES

De la politique à l'humanisme : la culture publique à Gand et à Anvers aux xv <sup>e</sup> et xvi <sup>e</sup> siècles.....	11
<b>Marc Boone &amp; Anne-Laure van Bruaene</b>	
Entre humanisme et politique : la cité du lys dans les discours d'investiture de la Seigneurie florentine au Quattrocento.....	31
<b>Ilaria Taddei</b>	
L'imaginaire politique du parlement de Paris sous Henri II, sénat de la capitale.....	47
<b>Marie Houllemare</b>	
Cité humaniste, <i>id est</i> cité absolutiste ? Paris et Guillaume Budé (26 janvier 1468- 22 août 1540), prévôt des marchands en 1522 .....	61
<b>Robert Descimon</b>	
Lyon se présente à son roi : les joyeuses entrées de 1548, 1564 et 1595 .....	71
<b>Barbara B. Diefendorf</b>	

### DEUXIÈME PARTIE L'HUMANISTE DANS LA CITÉ

En quoi la ville est-elle un espace féminin et féministe ? Les corps politiques de Christine de Pizan .....	89
<b>Daisy Delogu</b>	
Érasme et la cité humaniste : de l'idéal platonicien à la désillusion bâloise ...	109
<b>Marie Barral-Baron</b>	
L'émergence de l'idéal humaniste de la <i>Roma instaurata</i> dans le contexte curial de la fin du Grand Schisme.....	123
<b>Clémence Revest</b>	
Sur la ville trop humaine chez Rabelais.....	139
<b>Michael Randall</b>	

« Messieurs de Bordeaux m’esleurent maire de leur ville » : Montaigne, administrateur humaniste.....	155
<b>Philippe Desan</b>	
Entre cité pacifiée et cité menacée : construction et représentations de la ville chez le cardinal Jean du Bellay.....	181
<b>Loris Petris</b>	
La cité humaniste : topiques urbaines et tradition hodoeporique à la fin de la Renaissance.....	201
<b>Jean Balsamo</b>	

### TROISIÈME PARTIE CITÉS DIVISÉES, CITÉS RECONSTRUITES

	Ville ruinée, ville reconstituée.....	225
	<b>Richard Cooper</b>	
<b>316</b>	Durée, stabilité et grandeur urbaine : De la cité humaniste à la métropole moderne.....	237
	<b>Cornel Zwierlein</b>	
	Ville imaginaire et conflit politique dans <i>Du grand et loyal devoir, fidélité et obéissance de messieurs de Paris envers le Roy</i> .....	253
	<b>Tatiana Debbagi Baranova</b>	
	Des disputes humanistes à l’oraison silencieuse ? Les contradictions de la rhétorique élitare à l’époque de Charles Borromée.....	269
	<b>Marie Lezowski</b>	
	Être humaniste dans une cité traumatisée et divisée : Élie Vinet à Bordeaux pendant les guerres de religion (1562-1587).....	289
	<b>Grégory Champeaud</b>	
	Orientations bibliographiques.....	303
	Index.....	307
	Table des matières.....	315